INFORMATIONS MUNICIPALES JANVIER-FÉVRIER 2025

Mot de Madame le Maire

Le temps passe vite. Trois mois sont déjà derrière nous. Les frimas et les pluies se sont éloignés. Pâques est en ligne de mire.
Le printemps nous apporte le chant des oiseaux, les bourgeons. La vie renaît. La vie associative ne va tarder après les concours agricoles de tourner à nouveau à plein régime.
Alors soyons heureux de ces nouveaux moments où nous pouvons vivre dehors, partager des moments de convivialité entre amis, entre concitoyens.

ÇA S'EST PASSÉ AU VILLAGE

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025

En présence de M. Claude MALHURET, Sénateur et M. Nicolas RAY Député et d'une assistance nombreuse, l'équipe municipale a dressé le bilan de ses actions pour 2024

Les travaux cette année ont porté sur :

- La remise en état des abords du Marché Couvert
- La poursuite de la réfection de certains chemins (après le chemin de St Joseph en 2023, le chemin des Facholles en 2024),
- La réfection des puits de lumière du gymnase à la suite de dégâts de la grêle
- Le changement d'une des cuves de la station d'épuration des Joules qui avait éclatée
- L'embrayage du tracteur
- Les travaux du barrage.
- La mairie participe partiellement par une dotation mensuelle au fonctionnement de la cabine de téléconsultation
- À la demande du CMJ, un éclairage supplémentaire aux Joules a été installé à proximité des colonnes de tri sélectif et des poubelles
- Le trottoir du pont principal sur la rivière a été restauré par les services du département

En interne, grâce aux formations professionnelles suivies par les agents du service technique, une mise aux normes électriques et divers travaux de plomberie ont été menés.

Nous ne pouvons que nous féliciter du maintien de l'activité économique à JALIGNY. Le Permis de construire d'une nouvelle boulangerie a été déposé et sa construction, est prévue pour 2025.
La Comcom a fait l'acquisition de l'autre partie de ce terrain, pour créer un atelier intercommunautaire qui regroupera au cœur du territoire les matériels et les personnels intercommunaux.
Les autres professions et services se portent bien et nous les remercions de leurs investissements au sein du Village et des services qu'ils nous offrent au quotidien.

Nous félicitons ceux qui ont su prendre le risque de s'installer, et d'y trouver une clientèle dynamique et nombreuse : Mme Maryline ALEVEQUE et M. Antoine GARREL.

MAIRIE DE JALIGNY SUR BESBRE
6, rue de la Couzenotte
03200 JALIGNY SUR BESBRE
04 70 34 70 34 mairie@jalignysurbesbre.fr

LES PROJETS 2025

Ce sont :

- La rénovation du pont (par le département)
- Le changement du matériel de reprographie à la mairie et aux écoles
- Le changement du standard à la mairie et mise en place d'une baie de brassage (armoire réseau, c'est une armoire technique qui centralise des éléments de réseaux et de téléphonie), ces deux postes étant subventionnés par le Département à hauteur de la moitié des investissements
- Les travaux de sanitaires à l'école pour les enseignants – Rénovation de la salle de repos (changement des fenêtres – peinture)
- Rénovation du Puits Fontaine (100% de financements extérieurs, dont la Fondation du patrimoine, le Mécénat du CA, la COMCOM et l'Etat)
- La reprise des toitures de la salle de mémoire et du gymnase
- Achat d'un nouveau véhicule

Monsieur VIF a su vendre son Hôtel restaurant et saluons cette nouvelle initiative qui devrait assurer à notre village la continuité de cet hôtel restaurant d'excellente réputation, par la reprise portée par les époux PETIPEZ

Bien souvent, les touristes, les amis sont étonnés du dynamisme du village. Nous pouvons être fiers de son rayonnement, et de la qualité des services offerts.

Un autre grand chantier nous a occupé cette année : la future prochaine caserne des Pompiers. Les choses sont en train de se concrétiser, et nous reviendrons vers vous dès lors que le projet sera entièrement finalisé quant à son emplacement et son planning.

LE REPAS DES ANCIENS

M. VIF a concocté avant son départ le repas pour les ainés de Jaligny qui se sont retrouvés pour le traditionnel repas de début d'une nouvelle année. Ce repas a été mis en assiette de mains de maître par Philippe Corneloup, Stéphane Vincent, Laurent Rondepierre et Léa Cartailler, au service également avec Priscilia Corneloup, et Aurely Chabry a été fort apprécié.

L'équipe du LAJ (Liens Ainés Jaligny) qui a pris le relais du CCAS (dissous depuis plusieurs années) a renforcé ses effectifs avec les 6 membres collégiens du Conseil Municipal des Jeunes (les plus jeunes ont participé à la mise en forme des menus) dont l'implication et la disponibilité ont été agréablement remarquées. Ils ont su donner de leur personne et ont été très efficaces.

L'animation musicale était assurée par Valérie Jeanthon, comme d'habitude elle a su faire danser les participants aux rythmes variés des tubes intemporels.

CONCERTS HORS SAISON MUSICALE

Hors Saison Musicale est une action culturelle en milieu rural, qui vise à recréer du lien et de la vie dans les petits villages en période « froide ». D'octobre à avril, Hors Saison Musicale organise des week-ends musicaux dans plus de 20 départements : interventions dans les écoles primaires, concerts dans les églises, interventions en établissements médicosociaux, visites musicales au domicile même des personnes âgées, sensibilisation pour les enfants…

À l'Espace de la Bertranne : le 7 Février

Tous les enfants du groupe scolaire Jean ZAY sont venus à pied pour s'initier à la musique classique. Les enseignantes avaient joué le jeu et préparé ce moment.

Les élèves ont pu profiter d'un cours particulier concernant le piano et le violoncelle. Ce concert a été très interactif et instructif.

À la résidence du Val de Besbre : le 8 février en début d'après-midi

Les résidents, comme l'an dernier, ont eu le privilège de recevoir les mêmes artistes pour un moment qui leur a été spécialement dédié.

À la résidence ALLIER HABITAT : le 8 février rue de l'Eglise en milieu d'après-midi

HSM a posé ses instruments au domicile de Mlle Chantal AUGER qui avait invité ses voisines.
BEL APRES-MIDI MUSICAL pour une trentaine de personnes.
A priori l'an prochain, il y aura une nouvelle expérience, avec les enfants de l'accueil périscolaire certainement.

LE SERVICE TECHNIQUE DE JALIGNY-SUR-BESBRE

Il a semblé nécessaire de valoriser les activités de ces agents dont vous méconnaissez finalement l'activité.
Souvent, les ouvriers communaux se fondent dans le décor. Beaucoup de gens passent à côté d'eux en les snobant. Injustement. Il n'y a pas de petits métiers. Surtout pas celui-là. Les agents communaux accomplissent un travail plus qu'utile. Indispensable.
Qu'il pleuve, neige ou vente, que la chaleur soit accablante, ils sont à leur poste.
Pour des tâches que vous voyez : l'entretien du village, mais que vous trouvez souvent insuffisant, parce que certains citoyens ne les aident pas (mégots jetés dans les caniveaux – interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires)
Mais aussi parce qu'ils sont multitâches. À l'heure où je rédige ces lignes, lundi matin à 7 heures avant le reste, il a fallu réparer une fuite d'eau (la semaine d'avant c'était la VMC du gymnase qui nécessitait subitement un entretien). Mardi c'était un problème d'égout qu'il fallait régler. Mercredi il a fallu évacuer des fournitures et livres triés par les enseignants, à l'école.
Il est souvent impossible de planifier une journée, parce qu'un travail imprévu survient.
Vous ne les voyez pas non plus quand ils aident les associations pour leurs activités (concours agricole au montage et démontage des structures des boxes – mise en place de la plomberie supplémentaire pour alimenter les bovins – étalage des graviers entre les appentis et le marché couvert – foot : tonte du terrain en moyenne toutes les semaines – préparation du village pour la brocante, transports de chaises et de la scène pour les différentes représentations).
Ils exécutent les conventions qui lient la commune à des tiers : HLM (Espaces verts à Marseigne, rue de l'Eglise, Centre Social…)

Ils sont mis à disposition de la communauté de communes et des associations quand c'est nécessaire. Ils installent l'Espace de la Bertranne à certaines occasions (Prix René Fallet, spectacles divers et variés…).
Respectons le travail d'autrui et un petit mot, un geste, un sourire envers les agents ne pourront que redonner un sens à leurs travaux.
Outre le travail d'entretien du village, il y a tous les travaux qui ne se voient pas :

- **Changement d'un flexible au barrage** long de 32 m. (démonter – remonter – alimenter en huile), en pleine chaleur

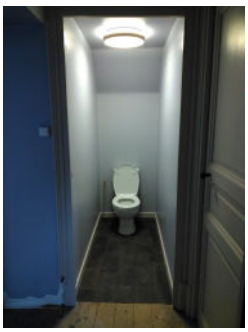

- **Les travaux de plomberie**.

Avant la foire aux dindes, Mrs CHARNET et GRILLET ont refait l'écoulement des eaux usées de l'Espace de la Bertranne. Ces travaux ne se sont pas faits en un claquement de doigts. Une tranchée a été nécessaire. Réparation du jet de la cuisine et de l'alimentation du lave-vaisselle, mitigeur aux Toilettes PMR.
La création de toilettes pour les enseignantes à l'école, tellement celles existantes étaient indignes. Reprise des murs, mise en place d'une cuvette, raccordement, arrivée d'électricité, mise en place un revêtement de sol, peinture.
École maternelle (cuisine – toilettes), base nautique (changement du système de chasse d'eau)

- **Les travaux d'électricité**

Changement des blocs d'éclairage dans la classe de cours moyen, reprise d'une partie de l'éclairage en maternelle, changement des blocs d'éclairage au gymnase.
Reprise de l'alimentation électrique de la gâche de la porte de l'école.
Mise aux normes de l'électricité aux ateliers communaux (ancienne écurie derrière la mairie – ancienne caserne)
Changement de l'éclairage de la sacristie des fleurs.

Nous espérons que ces quelques lignes vous permettent de mieux apprécier leurs qualités.

LES ASSOCIATIONS, SEL DE LA VIE COMMUNALE

On ne peut même pas imaginer ce que seraient en toutes saisons, les rues et les lieux publics de JALIGNY SUR BESBRE sans elles. LES ASSOCIATIONS SONT LE SEL DE NOTRE VIVRE ENSEMBLE.
La commune de JALIGNY-SUR-BESBRE est consciente que les associations constituent une richesse et un outil de promotion pour elle.
Les associations participent à l'action publique : action sociale, culturelle, économique … et plus généralement, entretiennent le lien social.
Elles constituent un outil d'animation du territoire et permettent la valorisation de l'expression citoyenne et la mesure et l'expression des sensibilités différentes.
Commune et associations sont interdépendantes (besoins réciproques) et œuvrent dans l'intérêt général, mais la commune doit maîtriser les relations qu'elles entretiennent.
Le conseil municipal accorde, après signature de l'engagement républicain imposée par la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021, une subvention financière, en respectant l'égalité entre associations, sans en favoriser l'une plus que les autres.
Mais en dehors de cette subvention, la commune procure bien d'autres avantages. Ainsi, elle met à disposition des équipements publics :

le gymnase suivant un planning décidé à la rentrée scolaire, ce qui entraîne des frais de fonctionnement (chauffage au gaz : - 10 % de la cuve par semaine quand il est allumé) – éclairage – eau – assurances – entretien…). En dehors du planning initial, il serait nécessaire de solliciter l'accord de la mairie pour les utilisations « extraordinaires »

le marché couvert pour le concours agricole, la brocante, la foire aux dindes, l'entraînement des joueurs de pétanque et quelques locaux disséminés pour stocker certains biens ou pour partager quelques moments entre adhérents (électricité – eau…)

l'entretien du stade : en moyenne il est tondu une fois par semaine, en période de pousse, pour les entraînements et les matchs, soit 4 heures par semaine pendant six mois minimum, multipliées par le coût salarial des ouvriers (plus le carburant, l'entretien du tracteur tondeuse, du rotofil, de la tondeuse).

Toutes les associations profitent de la mise à disposition de l'Espace de la Bertranne gratuitement pour toute première manifestation, sauf les frais de fonctionnement, dont le conseil municipal a souhaité qu'ils ne soient pas prohibitifs pour permettre une mise à disposition la plus économique pour les associations.

La mairie ne tient généralement pas le secrétariat des associations, mais elle pratique la reprographie des documents qui sont nécessaires pour annoncer les manifestations. Les associations fournissent le papier et la mairie assume le coût des copies, ce qui constitue un avantage loin d'être négligeable. Ce travail de copies ne peut se faire à l'instant. Le personnel administratif vous remercie d'avance pour déposer au moins 24 heures avant vos demandes.

La mairie peut assurer soit dans le bulletin, soit sur la page FACEBOOK de la commune, prochainement sur le site en cours d'élaboration, ou sur le panneau informatif, bientôt installé la promotion des manifestations organisées par chacune d'elles.
Nous avons besoin les uns des autres. Tout n'est pas dû. Préservons nos rapports par des attitudes obligeantes et affables.

À VOS AGENDAS

25 ET 26 AVRIL à l'Espace de la Bertranne à partir de 20 h 30 :
Le petit théâtre de JALIGNY SUR BESBRE spectacle « Au fil de l'eau » Au lieu-dit Les Patouilles. Une partie du barrage de Jaligny ayant lâché, les Patouilles se retrouvent dans l'eau, les trois sinistrés y vivant se voient relogés par la tenancière de l'Auberge de la truite gourmande, mais il ne va pas s'agir d'une mince affaire…
Un moment de rires et de bonne humeur comme à l'habitude

8 MAI – CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE L'ARMISTICE 1945 Le rendez-vous est prévu à 11 h 30 au pied du monument aux morts. En raison du tournoi de sixte, pour déposer la gerbe usuelle à la stèle du stade, le trajet se fera en suivant le chemin entre le gymnase et les barrières du stade, puis en remontant jusqu'à l'angle de la rue du stade pour pénétrer par le portail Georges Sulima jusqu'au monument dédié.

8 MAI – TOURNOI DE SIXTE
Au stade de JALIGNY à partir de 9 H 30, tournoi organisé l'Association JALIGNY VAUMAS FOOT. Des lots : 1er lot d'une valeur de 300 €, le deuxième lot d'une valeur de 150 € puis un lot par participant dont apéritif et jambon

24 MAI—TOURNOI DE FOOT DES POMPIERS au stade à JALIGNY

7 JUIN 2025 : KAPEVELO :
Vous êtes un excellent sportif/une excellente sportive. Pensez à vous inscrire.

14/15 JUIN : Prix René Fallet (détails à venir, mais la manifestation est bien rodée.
Pas vraiment de surprise)

20 JUIN : Fête des Ecoles

21 JUIN : Feux de la St Jean – Fête de la musique
Place René FALLET : deux groupes de musique – Retraite aux flambeaux précédant le Spectacle pyrotechnique.
Restauration sur place (paëlla)

28 JUIN : OSONS MOLIERE – Château du Lonzat en soirée

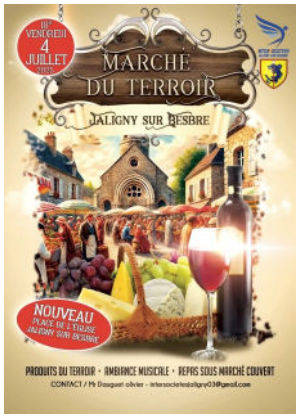

4 JUILLET – Marché du terroir à partir de 18 h rue de l'Eglise

Pour la première fois, l'Intersociétés et la commune s'allient
pour se lancer dans l'aventure du marché du terroir.

UN SERVICE NOUVEAU AU VILLAGE :
NIRIO est un service issu d'un partenariat entre la Française des Jeux et des commerces locaux.
Ce service est disponible chez M. DAUGUET au Contentoire. Vous pourrez notamment, par ce biais, régler votre péage flux libre pour l'autoroute A 79, mais pas seulement. Vous pourrez régler des dettes traitées par les services fiscaux. M. DAUGUET se fera un plaisir de vous renseigner et de vous aider à ouvrir votre compte NIRIO.

PALMARES 2024 DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

1ère Catégorie : Maisons individuelles avec jardin ou jardinet très visible de la rue

1er Prix ex-aequo : Mme et M. BERNARDET – Chemin des Balfaux
1er Prix ex-aequo : Mme et M. DELON – Allée de Marseigne
1er Prix ex-aequo : M. Michel LAURENT – 21 Chemin des Ardilliers
2e Prix : M. et Mme Joël SELLIER – 7 Rue du Loup

2ème Catégorie : Maisons avec possibilités réduites de fleurissement
1er Prix : M. et Mme MARC André – 18 Route du Donjon
2ème Prix : Mme PINTOUT Françoise – 3 Impasse Camier
3ème Prix : M. et Mme RIVES Alain – 5 rue de la Couzenotte

3ème Catégorie : Immeuble collectif comportant plusieurs logements fleuris et Etablissements publics
1er Prix : Mmes les Locataires des HLM - Place du Marché
2eme Prix : Centre Social Rural

4ème Catégorie : Fermes avec décoration florale visible de la route ou du chemin d'accès
1er Prix : M. TALON Olivier et Mme BRUGNEAUX Roseline – Les Burgeaux
2e Prix : Mme et M. BILLAUD _ Les Paillaux
3e Prix : M. et Mme QUATRESOUS Gilles – 16 Chemin de Facholles

DES INNOVATIONS

Boîte à idées et boîte aux lettres

Le conseil municipal des jeunes, qui est à l'origine du graphisme qui l'orne, a souhaité l'installation d'une boîte à idées. C'est chose faite à côté du panneau d'affichage de la mairie. La commune en a profité pour installer une boîte aux lettres dédiée pour la mairie juste à côté. Plus besoin de monter les marches pour déposer vos plis.

Boîte à livres

En France, on compte 10 000 boîtes à livres, et le phénomène n'en finit plus de s'étendre et de gagner en popularité.

À JALIGNY, à l'initiative du conseil municipal des jeunes, elle va être bientôt installée. Peinte et vernie par les ouvriers communaux, les dessins ont été réalisés par les enfants de l'accueil périscolaire, géré par Mme Valérie FAVRE.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

M. Bruno NEVES a emménagé à Marseigne au 3, route de Dompierre

M. VERNIN et sa sœur Mme CROUZIER ont emménagé 16, rue de la Couzenotte

Si vous avez des nouveaux voisins, pourriez-vous les inciter à venir en mairie pour se présenter ?

NOUS ONT QUITTÉS

Même s'il n'habitait pas JALIGNY quand il exerçait, c'était une figure du territoire. M. le Docteur J P VILLARD a fait le choix d'être inhumé à JALIGNY, au cimetière dans lequel repose son frère Jacques, mort en Indochine, sa belle-fille et sa sœur mariée NIZIERS. Agé de 98 ans, il laisse l'image d'un médecin empathique. Nos pensées accompagnent sa nombreuse famille.

DÉCHÈTERIE DE THIONNE : L'OPÉRA

Le mercredi et samedi
9h00 à 12h30 / 13h45 à 17h30
(fermée le lundi, le mardi, le jeudi, le vendredi, le dimanche et jours fériés).

Toutes les déchèteries acceptent les déchets des ménages qui ne peuvent pas être collectés traditionnellement en raison de leur volume, leur poids et/ou leur nature toxique, nocive.